



Le saviezvous?

- S Quand on a créé l'assurance-maladie, le gouvernement fédéral et les provinces se séparaient les coûts moitié-moitié. En 2017, la contribution fédérale était rendue à 23 % et elle pourrait descendre à 18 % d'ici 2024.
- De 2004 à 2014, l'Accord sur la santé fixait des objectifs nationaux et augmentait le financement fédéral de la santé de 6 % par année.
- En 2017, les Libéraux ont négocié de nouvelles ententes spécifiques à chaque province ou territoire. Elles ne fixent aucune nouvelle norme nationale. Et l'augmentation garantie est passée à 3 % par année.
- S Cela équivaut à une réduction du financement fédéral en santé de 31 milliards de dollars sur 10 ans. On est très loin de la moitié originale du fédéral. Cela va entraîner d'autres coupes dans nos services de santé déjà débordés. Et il n'y aura pas d'argent pour ajouter ou bonifier des services.
- \$ Les coupures dans le financement et les services encouragent la privatisation qui, elle, crée un système à deux vitesses.
- \$ Sans normes nationales, rien ne garantit que les services et la qualité des soins seront comparables d'une province ou d'un territoire à l'autre. Votre état de santé dépendra de votre lieu de résidence.

LE FÉDÉRAL DEVRAIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS DANS LES SOINS DE SANTÉ PUBLICS

Uniquement pour maintenir les services actuels, le financement fédéral doit augmenter d'au moins 5,2 % par année. Cela couvrirait 25 % des coûts du système au Canada. C'est simple : une augmentation annuelle de 3 %, ça ne marche pas.

Et le gouvernement fédéral devrait aussi financer 50 % des nouveaux programmes, comme une assurance-médicaments universelle, pour renforcer et élargir les soins de santé pour tous.

- \$ Les provinces et les territoires doivent investir tout l'argent que leur transfère le fédéral pour la santé dans les services publics.
- \$ Il faut imposer de nouvelles normes nationales pour que le citoyen reçoive des soins comparables, peu importe où il habite.
- \$ Les provinces et les territoires qui ont plus de personnes âgées devraient recevoir une « prime démographique » pour compenser leurs coûts plus élevés.
- \$ Il faut augmenter le financement aux installations et aux services de santé en territoire autochtone et inuit.
- \$ Il faut ajouter à l'assurance-maladie les soins à domicile et les médicaments d'ordonnance.

Les Canadiens tiennent à leur système de santé public. Le gouvernement fédéral doit s'engager à le protéger et à le promouvoir.

